

LA CROIX

jeudi 27 mai 2021 — Quotidien n° 42020 — 2, 30 €

Économie

La reprise fait s'envoler
les prix des matières
premières P. 20-21

Livres&idées

Vassili Grossman,
le feu sous l'iceberg

Cahier central

Témoignage

«Pour nous, l'Évangile
est resté lettre morte»

P. 26-27

éditorial

Jean-Christophe Plouquin

Un tragique isolement

Emmanuel Macron effectue une visite importante au Rwanda. Vingt-sept ans après le génocide des Tutsis et des Hutus modérés de ce pays, il devra trouver les mots justes pour reconnaître officiellement les responsabilités de la France dans le soutien apporté durant les années précédentes à un régime qui bascula dans la barbarie. Il y a deux mois, la commission présidée par l'historien Vincent Duclert a conclu aux « *responsabilités lourdes et accablantes* » et à l'« *aveuglement* » du président de l'époque, François Mitterrand, et de son entourage. En endossant ce constat, Emmanuel Macron espère clore un vif contentieux entre Paris et Kigali et créer une nouvelle relation avec ce pays clé en Afrique.

Le chapitre ne sera pas clos pour autant, et l'introspection devra se poursuivre en France. Les tragiques défaillances de notre pays au Rwanda ont été politiques, éthiques, intellectuelles. Elles s'expliquent aussi par notre système institutionnel qui fait de la défense et des affaires étrangères un domaine réservé de la présidence de la République. La Constitution confère sur ces sujets un rôle prééminent au chef de l'État. L'usage depuis de Gaulle a conduit à une concentration des pouvoirs et à une absence de contre-pouvoirs sans équivalent dans les pays démocratiques. Au nom de l'efficacité, la pratique repose souvent sur un cabinet restreint à l'Élysée, des circuits de décision très courts et l'autorité incontestée du président. Au Rwanda, cela a conduit au pire.

Recevant récemment Vincent Duclert, le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Bourlanges, a soulevé cette question, affirmant que, « *en République, aucun domaine ne saurait être réservé à une seule personne* ». Un rééquilibrage apparaît de fait nécessaire. C'est une des principales leçons que la France et les Français devraient tirer de la tragédie rwandaise.

France-Rwanda Un voyage pour l'histoire



Le président
français se rend ce
jeudi dans ce pays
où le génocide des
Tutsis en 1994
a fait près d'un
million de morts

P. 2 à 4

boyard

Annexes légales p. 10
158^e année - ISSN/0242-6056. - Imprimé en France : 2, 30 € ;
Belgique : 2, 50 € ; Luxembourg : 2, 50 € ; Maroc : 30 MAD ; DOM : 3 €

M 00140 - 527 - F - 2, 30 €

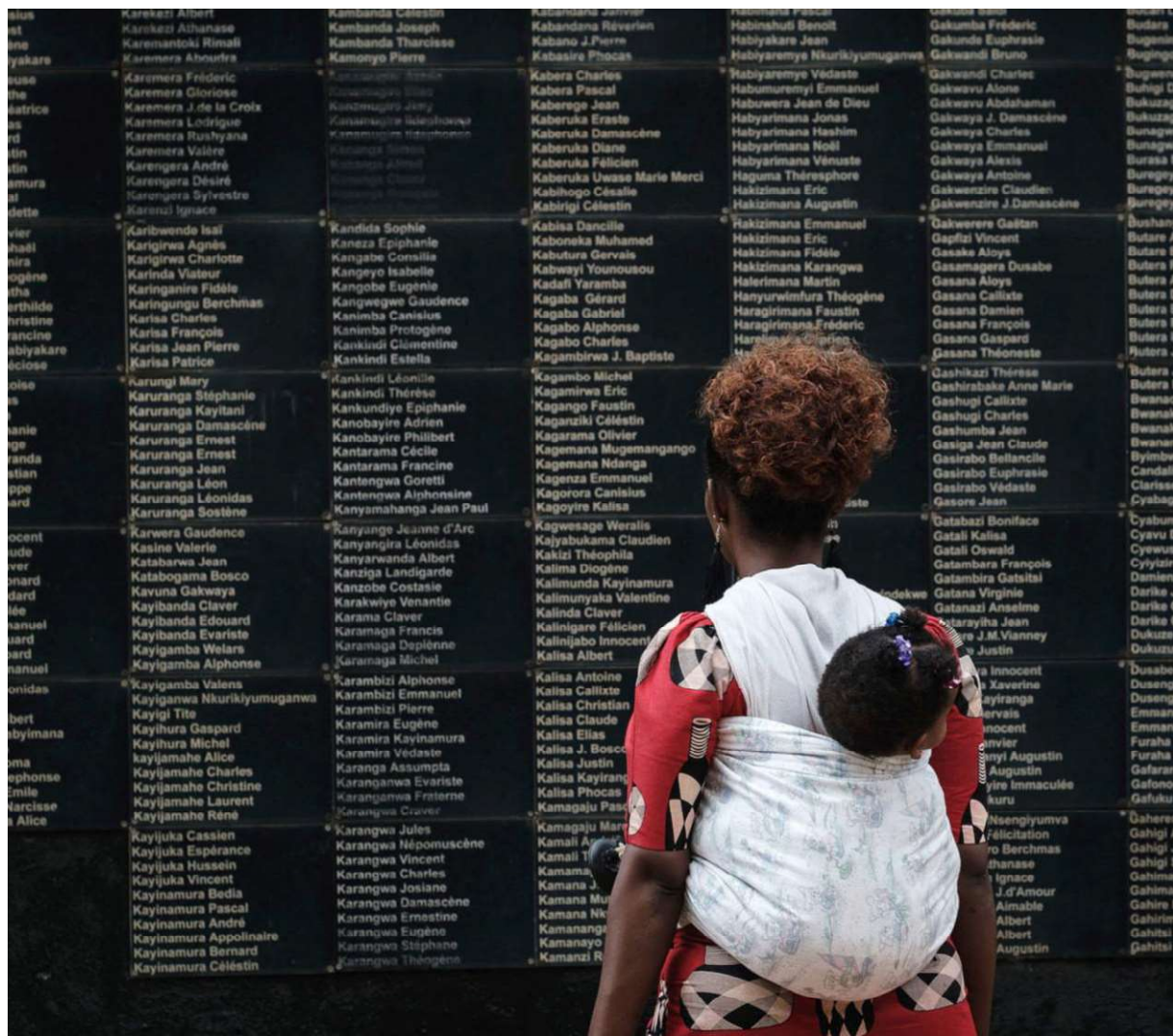
En août 2019, le président Emmanuel Macron accueillait son homologue rwandais Paul Kagame à Biarritz, lors du G7. Rita Franca/NurPhoto via AFP

ÉVÈNEMENT

Pour la première fois depuis la visite de Nicolas Sarkozy en 2010, un président français se rend dans ce pays où le génocide des Tutsis en 1994 a fait environ un million de morts.

Un déplacement souhaité depuis le début du quinquennat mais devenu concret depuis les conclusions du rapport Duclert sur le rôle de la France.

Les mots d'Emmanuel Macron, qui doit prendre la parole jeudi 27 mai, sont attendus par la société rwandaise.



La genèse d'un voyage historique au Rwanda

Si elle s'est largement jouée au cours du printemps, la visite d'Emmanuel Macron au Rwanda est l'aboutissement d'une politique de rapprochement entamée dès le début de son quinquennat.

Une accélération de l'histoire. Deux mois seulement après la publication du rapport coordonné par l'historien Vincent Duclert sur le rôle de la France durant le génocide des Tutsis au Rwanda,

le voyage d'Emmanuel Macron s'annonce historique. Un déplacement espéré de longue date, et que le président français, selon l'Élysée, « a mûri depuis longtemps ». Pourtant, c'est au cours d'une période intense de moins de deux mois, entre mars et avril, que les conditions ont été définitivement réunies pour qu'il puisse avoir lieu.

Le 15 mars, l'Élysée prend connaissance du rapport Duclert, qui conclut à des « responsabilités lourdes et accablantes » de la France dans le génocide des Tutsis,

qui a fait un million de morts en 1994. Le 26 mars, le palais le commente en ces termes : « Nous espérons que cette fois, la démarche de rapprochement pourra être engagée de manière irréversible. » Depuis Kigali, un communiqué du ministre rwandais des affaires étrangères augure de la même ouverture, saluant « un pas important vers une compréhension commune du rôle de la France dans le génocide contre les Tutsis ».

La suite du communiqué provoque en revanche l'inquiétude de Paris, et marque le début d'une

attente de plusieurs semaines. « Un rapport d'enquête commandé par le gouvernement rwandais en 2017 sera publié dans les semaines à venir, dont les conclusions compléteront et enrichiront celles de la commission Duclert. » Personne jusque-là n'a entendu parler de ce rapport « Muse », confié par Kigali à des avocats américains. En revanche, celui de la commission Mucyo, mise en place par le président rwandais Paul Kagame, est encore dans toutes les têtes. Rendu en août 2008, il entendait prouver l'implication de la France

dans la préparation et l'exécution du génocide.

De quel côté penchera ce rapport inattendu ? Vincent Duclert tente d'en savoir plus auprès d'un conseiller de Paul Kagame, qui lui avait promis en février 2020 de ne pas « saboter le travail de la commission ». De fait, les nouvelles sont rassurantes, et Paul Kagame exprime son souhait de recevoir le travail français. Le 7 avril, jour de commémoration du génocide, Vincent Duclert le lui remet en mains propres. Et rentre à Paris avec les conclusions du rap- ●●●

Une Rwandaise et sa fille, au Mémorial du génocide de Kigali. Yasuyoshi Chiba/AFP

A Kigali, attendre sans y croire des excuses de la France

— Emmanuel Macron doit prendre la parole, jeudi 27 mai, au Mémorial du génocide de Kigali.

— Il va s'adresser aux victimes et aux rescapés du génocide perpétré contre les Tutsis en 1994, qui a fait environ un million de morts.

— Si des excuses de la France sont très attendues, peu y croient dans la capitale rwandaise.

Kigali (Rwanda)
De notre envoyé spécial

« Dans ce jardin, sous ces dalles, reposent 250 000 victimes du génocide perpétré contre les Tutsis », lance sobrement Dartagnan, âgé de 4 ans en 1994. Sa main désigne de grandes fosses scellées par une couche de béton, « pour les protéger des infiltrations d'eau ». On en compte une quinzaine répartie dans le jardin soigneusement entretenu du Mémorial de Kigali.

Impossible de se représenter 250 000 décapités allongés dans ces fosses grises de treize mètres de long, sept mètres de large et huit mètres de profondeur. Pourtant, elles sont là. C'est dans ce lieu où l'immensité du crime échappe à notre capacité à le saisir entier, que le président français doit prendre la parole jeudi 27 mai en fin de matinée, seul. « Il va s'adresser aux victimes du génocide mais aussi aux rescapés. Nous espérons trouver les mots justes pour pouvoir parler à ces personnes et donner le signal de considération qu'il convient », explique-t-on du côté de l'Élysée.

Un discours très attendu à Kigali, où l'on s'interroge sur les mots que choisira Emmanuel Macron, sa manière de les dire, ce qu'il admettra du rôle et de la responsabilité de la France dans l'apocalypse rwandaise. Mais surtout, présentera-t-il des excuses? Bien du monde le souhaite, sans grande illusion toutefois. « Nous n'avons rien demandé à la France. Il y a pourtant de quoi nous les présenter, c'est clair. Mais ce que nous souhaitons encore plus, c'est établir une collaboration durable avec elle », explique une source rwandaise proche du pouvoir. « En établissant la responsabilité lourde et accablante de la France dans le soutien à un régime raciste qui préparait le génocide, le rapport des historiens commandé par le président français a dépassé nos attentes, mais il ne saurait mettre le mot final à cette histoire », poursuit-elle.

Parmi ceux qui vont l'écouter attentivement, Olivier Mazimpaka, président du Groupe des anciens étudiants rescapés du génocide et

directeur général du Champions Investment Corporation (Chic), un centre d'affaires qui accueille l'un des nombreux centres commerciaux de Kigali, dans le quartier Nyarugenge. « Tout va compter : les mots, le ton, les gestes. Bien sûr, j'aimerais qu'il présente des excuses pour ce que nous ont fait les dirigeants français de l'époque. » Ces mots « nous ferait du bien », dit cet homme qui incarne le dynamisme économique du Rwanda.

En face de la gare routière, dans le quartier de Nyanza, l'artiste Bruce Clarke est en train de peindre deux gigantesques Hommes debout, une œuvre monumentale, pour honorer les victimes du génocide.

Cet ancien membre d'une plateforme de la société civile, entre 1990 et 1994, avait tenté d'alerter le pouvoir français de dérives criminelles du régime rwandais. Bruce Clarke suivra aussi ce discours. « Je crains qu'Emmanuel Macron et la France n'aient trop d'amour-propre pour dire que les dirigeants et la hiérarchie militaire savaient que le génocide se préparait et qu'ils n'ont rien fait pour l'empêcher. Cela risque d'être une occasion manquée », redoute-t-il.

De nombreux rescapés ont le sentiment que le rapprochement entre les deux pays se fait à leurs dépens. Parmi eux, Bernard Kayumba, un ancien séminariste qui a fui la Sainte-Famille en avril 1994, car « le responsable, un prêtre, était très lié aux Interahamwe » (milices hutues qui ont perpétré des massacres pendant le génocide, NDLR), pour se réfugier sur les collines de Biseseo, dans l'ouest du pays.

Il raconte : « Pendant trois mois, nous nous sommes battus avec des pierres et des arcs contre les génocidaires ».

repères

France-Rwanda, trente ans de tensions

Octobre 1990. La France soutient le président hutu Juvénal Habyarimana. Après une offensive du Front patriotique rwandais (FPR), 600 soldats français participent à l'évacuation d'étrangers.

Avril 1994. Le 6 avril, l'avion du président Habyarimana est abattu. Début du génocide des Tutsis. 500 parachutistes français évacuent plus de 1 million de Français et d'étrangers.

22 juin 1994. L'ONU donne son feu vert à l'opération Turquoise. Le FPR accuse Paris de chercher à sauver le régime génocidaire.



Le 27 juin, des militaires français sont arrivés. Je suis sorti de mon trou pour leur demander de nous protéger des tueurs qui nous encerclaient. Ils ont vu les cadavres, notre état très critique, la situation inimaginable dans laquelle nous nous trouvions et les tueurs tout autour. Et ils nous ont dit : "On doit partir, on reviendra." Ils sont revenus, certes, mais trois jours après. En France, la justice vient de conclure à un non-lieu contre ces militaires. Pourtant, je sais ce que j'ai vu et vécu. »

Et d'ajouter, avec une grande douceur : « Nous avons fait beaucoup de sacrifices pour ne pas mourir à Bisesero, pour reconstruire le pays, pour un avenir meilleur. Se sacrifier, on a l'habitude. On a déjà pardonné aux tueurs qui nous le demandaient, puis à ceux qui ne nous le demandaient pas. On va continuer dans ce sens. »

« Ces excuses sont vraiment importantes, même si les rapports français et rwandais sur le rôle de la France entre 1990 et 1994 ne concluent pas à la complicité de génocide », explique Martha, une pédiatre engagée dans la lutte contre l'éradication du sida pédiatrique à l'échelle du continent. Elle était étudiante en médecine en 1994. « C'est essentiel qu'elles soient formulées par une personnalité aussi haut placée, ajoute-t-elle. Si Emmanuel Macron ne le fait pas, cela voudrait dire que tous les morts, tous les rescapés n'ont pas assez de valeur à ses yeux pour mériter ses excuses. »

Décembre 1998. Une mission parlementaire française évoque « une erreur globale de stratégie » de la part de Paris.

Novembre 2006. Le juge Bruguière recommande des poursuites contre Paul Kagame. Kigali rompt ses relations avec Paris, rétablies en 2009.

Fin 2018. Paris appuie la nomination de la Rwandaise Louise Mushikiwabo à la tête de la Francophonie.

Juin 2020. Paris et Kigali signent des accords de financement à hauteur de 50 millions d'euros.

Mars 2021. Remise du rapport Duclert qui écarte la « complicité » de génocide de la France.

lées par une personnalité aussi haut placée, ajoute-t-elle. Si Emmanuel Macron ne le fait pas, cela voudrait dire que tous les morts, tous les rescapés n'ont pas assez de valeur à ses yeux pour mériter ses excuses. »

Au mémorial de Nyanza où sont enterrés les quelque 2 000 Tutsis abandonnés aux tueurs, le 11 avril 1994, par les casques bleus installés à l'École technique officielle (ETO), Pierre, 32 ans, ne se fait pas trop d'illusions non plus : « Je ne crois pas qu'Emmanuel Macron présentera les excuses de la France », pense-t-il. « Nous savons tous que les Français ont entraîné les futurs génocidaires, ils les ont armés et ils ont même facilité leur fuite vers le Zaïre. Il est important pour nous que la France reconnaisse ses torts et qu'elle nous présente ses excuses. Je vous parle dans un lieu où sont inhumés 96 689 Tutsis tués en 1994. »

« Si Emmanuel Macron ne le fait pas, cela voudrait dire que tous les morts, tous les rescapés n'ont pas assez de valeur à ses yeux pour mériter ses excuses. »

Chez ceux nés après 1994, comme 80 % de la population, le voyage d'Emmanuel Macron soulève également de l'intérêt. Maria, une jeune artiste de 22 ans dont les œuvres sont déjà exposées dans plusieurs galeries de Kigali, assure qu'elle va, elle aussi, écouter le discours du président français : « Nous savons ce qu'ont fait les Français, même si parfois nos parents sont silencieux, comme ma maman. Mais la nouvelle coopération entre nos deux pays est une opportunité pour le Rwanda. »

Ce pragmatisme est la marque du régime rwandais : « Si nous nous rapprochons d'Emmanuel Macron, c'est que nous lui reconnaissons une capacité à défendre les intérêts de l'Afrique. On a besoin de lui pour faire entendre notre voix sur la scène internationale », assure la même source à Kigali. « À tout prendre, ajoute Olivier Mazimpaka, de son bureau du Chic, je préfère qu'il fasse un mauvais discours et que la France se lance vraiment sur les traces des présus génocidaires réfugiés sur son sol. C'est mieux qu'un joli discours qui ne conclut sur rien. » Laurent Larcher

●●● port américain, pas encore publiés : elles convergent largement avec celles de son équipe. La pression retombe.

Le 19 avril, un nouveau signal passe au vert : dans un entretien au Monde, le ministre rwandais des affaires étrangères, Vincent Biruta, salue le rapport et estime que les deux pays peuvent désormais « avoir une compréhension commune du passé ». « À partir du moment où cette interview paraît, on se dit que c'est gagné », relate Vincent Duclert. D'autant plus qu'entre-temps, Alain Juppé, ministre des affaires étrangères au moment du génocide, a employé des mots forts dans Le Monde : « Nous n'avons pas compris qu'un génocide ne pouvait supporter des demi-mesures. »

« Pour les Rwandais, c'est le signe que la société française est prête, et même désireuse, de la vérité. Les conditions, autant intellectuelles qu'affectives, sont réunies », résume Vincent Duclert. « Ce mois d'attente anxieuse est en fait ponctué de deux "divines surprises", celle de Kigali qui n'attendait pas

Lire la suite page 4. ●●●

Le président Paul Kagame et la première dame Jeannette Kagame allumant la flamme du souvenir, le 7 avril dernier, lors de la commémoration du génocide des Tutsis, à Kigali.

Simon Wohlfahrt/AFP



●●● Suite de la page 3.

tant d'un rapport commandé par l'État français, puis celle de Paris, sur le rapport américain qui ne reconduit pas les incriminations de 2008, analyse l'historien Stéphane Audoin-Rouzeau, très mobilisé sur le sujet. Avant, la partie n'est pas encore jouée, après on ne voit plus ce qui pourrait empêcher le voyage d'Emmanuel Macron.

Stéphane Audoin-Rouzeau, qui avait interpellé le président sur le dossier rwandais dès 2018, le sait pourtant bien : tout ne s'est pas joué en un mois. À l'Élysée, on présente d'ailleurs la visite d'Emmanuel Macron comme « l'étape finale de normalisation des relations entre la France et le Rwanda ». Cette étape finale, qui pourrait se traduire par la désignation d'un ambassadeur français à Kigali, est l'aboutissement d'un processus de rapprochement « entamé depuis le début du quinquennat ».

La première rencontre entre les deux chefs d'État remonte au 18 septembre 2017. C'était à New York, en marge de l'assemblée générale des Nations unies. Un entretien lors duquel Paul Kagame et son homologue fraîchement élu conviennent de travailler avant tout sur des questions d'intérêt mutuel, comme le numérique ou la sécurité. La mémoire du génocide n'est pas abordée.

« Vous ne pouvez pas comprendre les jeunes africains sans saisir l'importance dans les mémoires de la colonisation et du génocide. »

« C'est là que j'ai été convaincu de la sincérité de leur démarche à tous les deux. Ils ont commencé par des sujets moins lourds, ils ont cherché à avancer pas à pas pour faire quelque chose d'irréversible », se remémore le député LREM Hervé Berville. Cet élu des Côtes-d'Armor, lui-même orphelin tutsi évacué par l'armée française au début du génocide, a suivi le dossier aux premières loges. Cette approche prévaut encore lors d'une visite de Paul Kagame à Paris, en mai 2018. « Nous avons décidé avec le président Kagame de travailler ensemble de manière pragma-

matique (...). Il ne s'agit en aucun cas de sous-estimer les difficultés du passé », expose alors Emmanuel Macron devant la presse.

Si la « réconciliation des mémoires » est l'un des credos d'Emmanuel Macron, la prise en main du dossier des relations franco-rwandaises s'impose aussi pour des raisons stratégiques. « Quand vous voulez parler de modernisation des relations avec l'Afrique, le Rwanda est un interlocuteur incontournable car il est montré en exemple, notamment en ce qui concerne la jeunesse, explique Hervé Berville. Et vous ne pouvez pas comprendre la jeunesse africaines sans saisir l'importance dans les mémoires de la colonisation et du génocide. »

Le président français, marqué par ses rencontres mais aussi par ses lectures sur le sujet (*Notre-Dame du Nil* de Scholastique Mukasonga, *Même Dieu ne veut pas s'en mêler* d'Annick Kayitesi-Jozan ou encore *Dans le nu de la vie* du journaliste Jean Hatzfeld), partage cette conviction.

C'est en avril 2019, à l'heure de commémorer les 25 ans du génocide, que le lourd volet mémoriel est ouvert concrètement. Paul Kagame invite la France à prendre part à ces commémorations à Kigali. Hervé Berville y représente Emmanuel Macron. « À l'époque, ils ont convenu que c'était trop tôt pour une visite du président en personne, relate le député. Kagame ne voulait pas risquer de braquer une partie de la classe politique rwandaise. »

Mais ce jour-là, le président rwandais remercie publiquement

la France de sa présence. Deux jours plus tôt, le 5 avril, Emmanuel Macron a reçu à l'Élysée des membres de l'association Ibuka, engagée auprès des rescapés du génocide. Le président, qui vient de mettre en place la commission Duclert, annonce l'instauration d'une journée de commémoration. « C'est la première fois qu'Ibuka est reçue au plus haut sommet de l'État, rappelle Étienne Nsanzimana, président de l'association. C'est le signe que quelque chose est en train de changer, même si nous avons été surpris par la suite de la vitesse folle à laquelle les tabous sont ensuite tombés. »

Car jusqu'à la remise du rapport, l'état d'esprit au sein d'Ibuka est plutôt « dubitatif ». « Une commande de l'État, une commission sans spécialiste, installée dans les bureaux du ministère des armées, tout cela nous faisait douter de son indépendance », reconnaît Étienne Nsanzimana. Stéphane Audoin-Rouzeau, pourtant en pointe sur le sujet, n'en fait pas partie. Officiellement, pour des questions de méthode et de pertinence. Officieusement, l'intéressé s'est vu fournir une tout autre explication par un conseiller de l'Élysée : « Vous provoquez trop d'anticorps dans le système. » Traduction, selon lui : les réseaux de la « Mitterrandie », qui réfutent toute responsabilité de l'exécutif d'alors dans le génocide, ont fait obstacle à sa présence.

Cela ne l'empêche pas, un an et demi plus tard, de saluer les conclusions du rapport Duclert. Quant au président d'Ibuka, s'il regrette des informations « incom-

plètes en l'absence de certaines archives » et qui « confirment ce que des chercheurs et journalistes n'ont cessé de dire », il salue tout de même « des mots que certains rescapés ne pensaient pas entendre de sitôt de la part de la France ».

Le 18 mai dernier, Paul Kagame a pu dialoguer avec des officiers français ayant servi au Rwanda entre 1990 et 1994.

La rencontre organisée à l'Élysée le 18 mai dernier a elle aussi permis des échanges qui semblaient impossibles il y a encore quelques mois. En marge du sommet sur le financement de l'économie africaine, Paul Kagame a dialogué avec des officiers français ayant servi au Rwanda entre 1990 et 1994, dont le colonel René Gallinié et le général Jean Varret. « Ces trois heures ont été un moment de restauration de la vérité du passé et de grande franchise, analyse Vincent Duclert, qui en fut témoin. Un peu comme si de vieux amis se retrouvaient. »

Reste encore de vastes chantiers, que le voyage d'Emmanuel Macron n'achèvera pas, comme la poursuite des génocidaires, l'enseignement du génocide dans les programmes d'histoire, le soutien apporté aux rescapés... Et cette re-

quête personnelle de Paul Kagame, laissée pour l'instant insatisfait : éclaircir les circonstances de son arrestation en septembre 1991, à Paris, d'autres réserves s'expriment, en sortant d'une réunion avec des conseillers de l'exécutif. L'Élysée n'a pas confié cette mission à la commission Duclert, et les services de l'État ont conclu pour l'instant à l'absence de trace dans les archives.

Si ce sujet n'a pas eu de conséquence sur la venue du chef de l'État, d'autres réserves s'expriment, en France mais aussi dans l'opposition rwandaise. Dans un entretien au *Monde* du 17 mai, l'ancien premier ministre Bernard Cazeneuve conteste les conclusions du rapport Duclert et dénonce un « biais rétrospectif, c'est-à-dire l'analyse des événements dont on connaît l'issue ». D'autres voix critiquent le silence du président français sur le respect des droits humains par le régime de Paul Kagame. « On défend mieux ses principes lorsqu'on a des relations normalisées avec un pays », justifie pour l'heure l'Élysée.

Il ne devrait en tout cas pas en être question lors de l'allocution que prononcera le président jeudi 27 mai en fin de matinée, au mémorial de Gisozi. Elle sera « concentrée sur l'enjeu mémoriel », indique l'Élysée, promettant une « solennité particulière » et espérant « trouver les mots justes ». « En 1994, les mots ont armé les bras des génocidaires avant même les machettes, rappelle Étienne Nsanzimana, ils peuvent aussi réparer. »

Béatrice Bouniol et Gauthier Vaillant